



Municipalité de Sauge
Haut du Village 8
2536 Plagne

Avis de construction

Requérante : Isabelle Gobet, Route de Bienne 15, 2536 Plagne

Auteur du projet : Isabelle Gobet, Route de Bienne 15, 2536 Plagne

Projet : Remplacement des Eternits brun du toit et gris-bleu de la façade Est de la maison d'habitation par des Eternits anthracite sis sur parcelle no. 453, Route de Bienne 15 à Plagne, zone H2.

Objet protégé : Néant

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Le conseil municipal

2536 Plagne, le 8 mars 2022